Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

Journal ou cultivateur et du colon paraideant tous les jeudis

Bédactaur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULK.

L'abonnement peut dater du les de chaque mois, en commencer avec le les numére de l'année. On ne s'abonne pas moins que peur un au. L'avis de discontinuation deit être denné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; et non, l'abonnement sers censé continuer, malgié même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à Firante H. Proule, Rédactour-Propriétaire.



ANNONCES:

Pour annouces à long terme, conditions libérales.

Coux qui désiront s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la voute de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Bolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT: }

1230

Si la guerra est la dernière raison des pouples, l'agriculture doit en être la première. Emparces-nous du sol, ci nous voulons conserver netre nationalité. ABONNEMENT

SOMMAIRE,

Rave de la Semaine: Souscriptions en faveur de la fondation d'une muicon d'hospitalières à Chicoutimi; faveurs aprituelles accordées à ceux qui contribueront à cette bonne œuvre.—La colonisation et l'agriculture dans la Caspésie et la Baie des-Chalens.—M. Thomas Chapais, avocat, rédacteur-en-chef du Courrier du Canada; nous des auciens élèves du Collère de Ste-Aune qui out contribué et qui contribuent notuellement à la rédaction de plusieus journaux religieux, littéraires, politiques et d'agriculture; responsabilités du journaliste.

Caustrie Agricole: Culture des bois et forêts (Suite).—Formation des tiges des arbres dans les plantations des arbres icolés et d'alignement.—Lieux dans lesquels on peut planter des arbres, et précautions à prendre pour le succès ulterieur de ces plantations.

Sufets divers: L'influence de la lumière et de l'embre sur la végétation.—Influence des plantes et de la nourriture sur la qualité du luit et de ses produits.—Respectons les oiseaux.

Choses et autres: Appreciation des orgues "Dominion" à l'étranger.-La vente des produits agricoles ne doit pas être différée, quand les prix qu'on en peut obtenir par la vente sont raisonnables.-La culture et l'usage des instruments aratoires aux Etats-Unis.

Receites: Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux:
Lavement vermifuge, ou contro les vers.—Mastication (qui excite l'appétit) stomachique.—Masticatoire stimulant.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAM-PACNES"

"L'élovage du cheval; " des soins à lui donner.-Priz, 20 cts.

"Los veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 ets.

"Petit traité sur la culture du tabne," par Le N. Gauvreau, 6cr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, éer., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de lu province de Québec.—Prix, 15 ets.

"Lettres sur la vic rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix,

60 cts.

"Le vétérizaire pratique" traitant des soins à Conner aux chevaux, aux bœuts, aux moutous, aux cochous et à tous les mimaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

RHYDE DE LA SEMAINE

Souscription en faveur de la fondation d'une maison d'hospitalières à Chiccutimi.—Les religiouses de l'Hopital général de Québec offrent leurs remerciements aux amis de la communauté et à toutes les personnes zélées et charitables qui ont bien voulu encourager le petit bazar, tenu à Québec, en faveur de la fondation d'une maison d'hospitalières à Chiccutimi. Le produit net du bazar s'élève à \$568, beau résultat si l'on considère que les effets ont été confectionnés et réunis en quelques semaines. Aussi les religiouses sont-elles houreuses de reconnaître que ce généreux empressement de la part du public double à leurs yeux le prix des services rendus.

Pour mieux témoigner leur gratitude à ceux qui, d'une manière o i d'une autre, ont jusqu'ici contribué à l'œuvre, à ceux aussi qui voudront y contribuer par une offrande quelconque, les religieuses feront célébrer dans l'église de l'Hôpital genéral, pondant le mois de mai, quinze basses messes à l'intention des bienfaiteurs. Elles feront de plus chanter une grand'messe à la même intention, un jour du même mois de mai qui sera annoncé d'avance.

La colonisation dans la Gaspèsie et la Baie-des Chaleurs.—Voici la deuxième partie du travail de M. Joncas, sur cette importante question, que nous empruntons au Canadien:

Π

Grando-Rivièro, 25 février 1884.

"La Gaspésic comprond les comtés de Gaspé et de Bonaventure et couvre une superficie de terrain de 8,613 milles carrés. Elle est bornée par le fleuve St-Laurent au nord et par la Baio des Chalcurs et la rivière Ristigouche au sud."

"Cette péninsulo est aussi grande que le Royaume de Bolgique où l'on compte plusieurs millions d'habitants, et elle offic à la colonisation de vastes étendnes d'un territoire fucile, capable de recevoir pour le moins un demt million d'habitants. Elle présente dans ses contours une ligne d'euviron quatre ceut milles de côtes et mesure quatre-viug-dix milles dans sa plus grande largeur"—(Stanislas Drapeau, Colentestion du Bas-Canada)

S'il fant en croire les traditions laissées et rapportées par les premiers historiens de la Nonvelle France, la Gaspésie aurait été convue des le ouzième siècle. Alors les habitants du Groönland et de l'Islande, dans leurs expéditions sur les côtes méridionales de notre continent et dans notre Golfe, auraient pénotre jusqu'à Caspe. Suivant le professeur danois Rafu, Gaspe était n'eme, aux orzième, douzième et treizième siècles un posto de reche fréquenté et entretenn par les hommes du nord.

Mais laizeons de côté les traditions légendaires et vouons en

La première partie de la province de Québec, ch l'immortel Cartier aborda avec ses vaisseaux fut le district de Gasné. La première croix arborée sur cette terre du Canada que le brave capitaino Melon'n venait de déconvrir, fut plantée au un monticule qui domine l'entrée du Bassin de Gaspé. En même temps que les armes du Roi de France, la religion s'introduienit au milieu des reuplades barbares qui habitaient les forêts de la Gaspésie, et du ried de co gago de notre rédemption que fant d'hommes illustres devaient plus fard faire graudir en l'arrosant de leurs sucurs et en le fécondant de leurs ang, Car tier, le premier de nos prédicateurs catholiques, montrait le ciel aux sauvages qui l'entouraient, et cherchait à leur faire comprendre que de cette croix tons les hommes devaient attendre le salut.

Pendart plus de deux siècles après sa déconverte par Cartier, cependant, les progrès du district de Gaspe ont été nule, si l'on en jugo par le faible accroissement de sa population. Pourtant la fertilité de son sol, la grande richesse des eaux qui le hordent, lui assignaient une place prééminente dans les rangs do la civilization et du progrès; les nombreux avantages qu'offrait l'exploitation de ses ressources auraient du y attirer plus tot une population fixe. Comment done expliquer l'abandon

où on l'a laissé pendant deux cents ans ?

Voici ce que nous dit le Dr N. Lavoie, ex-commandant du bateau à vapeur le "Lady Head," dans son rapport au ministre de la marine et des pêcheries du Canada, en 1870 :

"Les côtes de Gaspé sont au nombre des piemières parties de notre pays visitées par ceux qui out déconvert le Canada, et la richesso de leurs eura n'ont pas manque d'attirer leur attention immédiate. De hardis pêcheurs de la Bretagne et de la Normandie ouvrirent des établissements de pêche spécialement à Paspédiac, à Peicé et à Mont-Louis. Si l'on s'en rapporte à l'histoire primitive de la côte de Gaspé, il ne paraît pas que

ces gens aiont fait enr nos rivages un edjour permanent.
"Ils arrivaient de bonne heure au printemps et s'en retournaio et en France à l'automne, comme font encore de nos joure, les pacheurs français sur les Côtes de Terreneuve. Quelquefois on laiseait un gardien pour prendre soin de l'établissement pendant l'hiver. On comprend dès lors la lenteur des progrès de la colonisation pendant tonte la durée de la domination française, En outre, les incursions nombreuses et fréquentes que l'Angleterre faisait dans le Golfe et dans la Baio des Chalears n'étaient pas précisément de nature à engager ces pêcheurs à s'y établir. Pour se protéger contre des invasions souvent répetées, les français constrnisirent à Gaspé et sur la Baie des Chaleurs plusieurs forts dans lesquels ils pouvaient s'enfermer en cas do danger '

" Après la conquête il s'écoula un long temps avant que de nouveaux établissements surgirent, et co ne fut que quand la paix ent été déficitivement proclamée, après la guerre de 1755, que quelques familles canadiennes, anglaises, irlandaises, écus-saises l'établirent sur différentes parties de la côte pour cultisales sounding the uniformed parties as a cote pour carry ver la terre et faire la pêche. Les cultivateurs étaient moins nombreux que les pêcheurs, c'est ce qui explique pourquoi l'agriculture a fait si pen de progrès. S'il en cut été autrement, nous verrions aujourd'hui une population vivant à l'aise, au lieu de l'état de dépendance dans lequel elle se trouve. La passion de la pêche a paralysé toutes choses et a tenu le pêcheur de Grapé dans une espèce d'apathie d'où il commence à poine à sortir."

L'auteur des lignes qui précèdent aurait pu ajouter que même de 1755 jusqu'à 1860, après que les quelques familles dont il parle se furent établies à Gaspé, les produits de la culture pendant cette période ont été comparativement nuls et la colonisation ne parait pas avoir fait plus de progrès que de 1534 à 1755.

La peche était surabondante. Cette industrie roule était plus que suffisante pour permettre aux Gaspésiens de vivre à l'aise. Dans des conditions la culture des terres était considérée comme inutile et superflue.

l'aise, on payait les comptes chez le marchand, mais encore on pouvait mettre de l'argent au coffre ? Alors chaque pêchenr livrait an négociant antant de poisson que celui-ci vonlait en acheter. Qu'avait-il besoin de faire autre chose que de jeter ses

C'était là le bon vieux temps, me disnit dernièrement un vicillard qui va bientôt entendre sonner la dernière heure de la certième année d'une existence bien remplie, " C'est increyable, me disnit-il, la quantité de poisson qui se prenait do mon temps, il n'y avait qu'à jeter les lignes pour les retirer chargées. Et nons n'étions pas obligés comme avjoird'hui d'aller 20 à 30 milles au large; nous péchions tout près de terre. Pas de misères, pas de dangers à courir et du poisson en abondance. Ah! il y a trop de monde maintenant, ce hean temps no reviendra plus. L'automne, tons nos comptes réglés, nous alliens chez le marchand chercher noire revenu Souvent à la fin de la sairon nous avions des sacs à plomb pleins de piastres françaises : avec cela nons achetions rhum, farine, lard, etc., et l'hiver se passait galement en folies, fantôt dans une mulcon, tantôt dans une autre, jusqu'il ce que tent fut épuisé. Alors nous n'avions qu'à aller chez Messieurs Robin, ses magasins ctaient toujours ouverts."

Et c'ert ainsi que les choses se sont passées à Gaspé pendant plus d'un siècle. L'on pechait pendant quatre mois de l'année et le reste du temps étuit consacré aux amusements et à la

gaité.

En 1882 il n'y avait pas même de chemin dans cette partie de la province. Les senls moyens de communication entre les postes de pêche étaient la raquette à travers la forêt pendant bliver et le hateau de pêche, le long du rivage, pendant la belle saison. Il y a quelques années, à pe ne, nons étions for-cés, pour nous rendre à Québec, après la clôture de la naviga-tion, de passer des journées entières assis sur un traineau péniblement tire par quatre chiens: houreux encore, lorsque la fortune nous inverisait d'un logement pour la nuit et que nous n'étions pas obligés de la passersur le bord du sentier, dans un tron creus d'ans la neige, et abrité par quelques misérables branches de sapin. Qui, ayant été une fois forcé de passer à travers l'ancien chemin Kempt, n'en conservera pas toute sa vie le souvenir?

Co n'est donc à proprement parler que depuis environ trente aus que la Gaspésie a commencé à être colonisée ; ce n'est que loreque la morue s'est un pen éloignée du rivage, lorsque les maisons de commerce out senti le besoin de diminuer fes avances et le crédit, que les habitants se sont vus forcés de défricher et d'ensemencer leurs terres.

Et depuis ce temps, quelle v'a pas été la rapidité des pro-grès de l'agriculture et de la colonisation, etc., dans notre district? Un chemin de première classe est onvert sur tout le parcours de Cap Chatte à Ristigouche, de nombreuses routes de colonisation facilitent le défrichement des terres de l'intérieur, une ligne télégraphique nous permet de communiquer en toutes saisons avec les grands centres, tous les jours le cor-net du postillen nous annonce l'arrivée des malles de Sa Majeste. de jolis villages s'élèvent anjourd'hui là où il y a vingt ans, il y a dix ans mome, était la forêt vierge, et les bateaux à vapeurs et les locomotives du chemin de fer Intercolonial ent avantagensement remplacé les chiens hargneux qui autrefois ctaient notre seule ressource.

Les trois quarts d'une population de 45,000 ames out compris que lour avonir était dans la colonisation et l'agriculture ; ils so cont conragonsement mis à l'œuvre et ent été bien récompensés de leur travail: menant de front la culture et la pêche, mais donnant la préférence à la première, ils vivent heureux, honorablement, et à l'abri du besoin.—L. Z. J.

M. Thomas Chapais, avocat, rédacteur-en-chef du "Courrier du Canada."—Nous nous faisons plaisir de saluer l'entrée de M. Thomas Chapais comme rédac teur-en-chef du Courrier du Canada. Son grand talent et ses hautes connaissances le destinaient d'avance à cetto importante et belle mission: c'était dans ses

goûts, ct'il s'y est préparé par de fortes études. Nous nous rappelons qu'eu 1875, à l'occasion de la fête du supériour du Collège de Ste Anne, M. Chapais, a'ors élève de cette institution. avait été choisi pour remplir le rôle de "Thomas Morus " à la repré-Pourquoi cultivor, pourquoi travailler à la terre, lorsque sontation d'un drame en trois actes, intitulé sulThos aves le seul produit de la pêche, non seulement on vivait à mas Morus. "Le lendemain, comme c'est l'habitude,

les élèves faisaient une procession dans le village, à rendre compte de nos devoirs d'état. Comme journade toutes sortes, avec inscriptions appropriées à la circonstance. Ce jour, là nous avions inscrit sur uno jeune Chapais s'était réellement surpassé dans son d'âmes, en leur disputant les pouvoirs dont ils sont un mois après, à la sennce de la distribution des prix. en obtenant le plus grand nombre de prix, et en prononcant un brillant eloge de l'immortel fondateur du Collège de Ste Anne: le Révd Chs-Fra Painchaud.

Ce souhait que nous faisions à M. Chapais en 1875: est aujourd'hui réalisé; il no nous reste plus qu'à désirer pour lui de nombreux succès dans sa nouvelle carrière qui sera parfois épineuse, mais toujours noble à remplir, sous cette devise: "Je crois, j'espère et j'aime. "

Si c'est un honneur pour un Collège de fournir des journalistes à son pays, le Collège de Ste Anne peut en compter plusiours parmi ses anciens élèves. Commo rédacteurs en chef du Courrier du Canada, qui ont precédé M. Thomas Chapais, nous comptons MM. P. R. Vallee, Guillaume Amyot et le Dr N. E. Dionne; M. F. M. Derome, rédacteur du Canadien et de plusieurs revues littéraires; M. l'abbé Raymond Casgrain, qui a si largement contribué à la fondation des Soirées Canadiennes, du Foyer Canadien, et est actuellement collaborateur de plusieurs publications lit téraires; M. John Costigan (ministre actuel de l'In térieur) qui a contribué à la rédaction de plusieurs journaux dans le Nouveau-Brunswick; M. J. Gleason, rédacteur du National; M l'abbé A. N. Leclerc, rédacteur de la Gazette des Campagnes de 1862 à 1869, des Annales de la bonne Suinte Anne de Beaupré et de la Gazette des Familles; M. P. Hudon, assistant redactour à la Minerve et au Courrier du Canada; M. Ch. E Rouleau, assistant-réducteur à la Minerve et occupant actuellement la même charge au Canadien; M. J. C. Chapais, rédacteur du Journal d'agriculture illustré; M. Aug. Bechard, rédactour du Siguenay; M. I. Polletier, attaché à la réduction du Telegraph de Québec; -M. Emile Dumais, réducteur de l'Industriel, etc.; M. Jean Amyot, réducteur de l'Organe de la Milice; M. James Smith, callaborateur de plusieurs journaux; M. Arthur Thiboutote, collaborateur do plusieurs so trouve engorgée dans les canaux inférieurs de la journaux, sur des sujets agricoles dont il a fait une tige, en perce l'ecorce, et y produit un grand nombre étude particul ère; et les MM. Demers, propriétaires de bourgeons. actuels du Canadien et de l'Evenement. C'est une liste assurément bien remplie, et qui s'augmentera davan tage. Nous le souhaitons, pourvu que coux qui seront appeles dans cette carrière fassent servir leurs talents à combattre les combats de la bonne prosse.

La mission du journaliste est pleine de responsabilités; nous aurons à rendre compte du bien que nous aurions pu fiire et que nous n'avons pas fait. Parmi les noms cités plus haut, trois ont déjà comparu au tribunal du Souverain Juge, pour rendre compte de de la première année, on choisit, parmi ces bourgeons leurs actes comme écrivains; ceux-là, nous n'en don supérieurs, trois ou quatre branches des plus fortes, tons pas, avaient à leur crédit une mission bien remplie, puisqu'ils ont travaille à nous faire aimer notre rainte religion et qu'ils ont contribué à servir les in-

laquelle s'associaient joyeusement les citoyeus du vil listes, jetons un coup d'œil sur le passé, et voyous si lage, par des ornementations de verdures et pavillons nous avons bien accompli notre mission : si nous n'avons pas à nous reprocher les mauvaises doctrines que nous avons propagées, et contribué par la à jeter le banderolle, les mots suivants: " Puisse la presse Ca trouble dans les consciences par de fausses interprénadienne compter dans son sein des hommes comme tations et de faux exposés; si nous n'avons pas contrile Thomas Morus d'hier soir. " En effet, la voille, le bué à amoindrir l'autorité de ceux qui ont charge rôle de "Thomas Morus," comme il se distingua revetus et en les traitant comme des hommes ordinnires? Si en nous attachant à ternir les réputations d'une manière malicieuse et mensongère, nous n'avons pas par là contribué à jeter le trouble et la désolation dans les familles de la plus haute respectabilité? Si par la publication de romans, le plus souvent immoraux et orduriers, nous n'avons pas contribué à la perte moralo de ceux qui nons lisaient?-En voila assez pour nous faire comprendre la responsabilité qu'assume le journaliste qui a le souci de sa noble et importante mission. Faire le bien, combattre le mal: voilà ce qui fait la dignité de la presse. Nous ne saurions jamais avoir trop d'écrivains pour travailler à cette bollo mission, et les institutions qui sont appelées à les former accomplissent une tache religiouse et patriotique à la fois.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES BOIS ET FORETS.—(Suite)

Formatisn des tiges des arbres dans les plantations des arbres isoles et d'alignement .- Lorsque les arbresvégètent en massifs, leur tigo s'élève naturellement et sans aucun secours de l'art: alors ils donnecs, à leur maturité, tous les genres de produits dont leur essence est suceptible; mais il n'enest pas de même lorsqu'ils sont plantes isolément.

Il est donc important de connaître les moyens qu'il faut employer pour procurer de belles tiges à ces

arbres. Nous allons les exposer ici.

Dans la première année de leur plantation, les arbres poussent beaucoup de bourgeons le long de leur tigo, et cet effet est particulièrement occasionné par la soustraction de leur tête. La sève ascendante, ne trouvant plus au point de section de la tête les canaux ordinaires dans lesquels elle se distribuait pour alimenter la végétation des branges supérioures, se

Si on les laissait croître tous, ils se partageraient toute la sève de l'arbre, et, avec le temps, il ne présenterait plus qu'un buisson. Il faut donc l'ebourgeonnor très souvent depuis le pied jusqu'à dix-huit pouces environ de l'extrémité supérieure de la tige, afin de forcer la sève à s'elever en abondance dans les bourgeons de cette partie, et de leur procurer la

végétation la plus vigourense.

A la fin d'août ou un commencement de septembre supérieurs, trois ou quatro branches des plus fortes, et l'on rabut entierement toutes les autres.

Après ce premier choix, on en fait un second pour déterminer la branche qui doit former la nouvelle térête de leur pays. Nous aurons aussi notre tour à tige, ou plutôt la continuation de la tige de l'arbre.

A cet effet, ce n'est pas toujours la branche la plus vigoureuse qu'il faut choisir, mais celle qui se trouvera la plus verticale et la mieux placée.

Pour en activer la végétation, on la laisse intacte,

et l'on écarte un peu les autres branches.

Pendant la seconde année, on continue l'ébourgeonnement de la tige, on rabat avec un croissant ou avec une serpette les branches écourtées l'année précédente, mais senlement à douze ponces de la tige; et si la la nature. branche tige avait poussé des branches latérales trop

branches écourtées la première année, et l'on écourte un peu et toujours en éventail les branches inférieures

de la brancho tigo.

Pendant la quatrième année, mêmo conduite; mais on no supprime qu'un tiers des branches écourtées les années précédentes, afin que l'arbre puisse acquérir une grosseur proportionnée à sa hauteur.

Pendant la cinquième année, on laisse reposer

l'arbro.

Pondant la sixième année, on supprime les chicets les plus anciens et la moitié des autres, et l'on continue d'écourter en éventail les branches latérales de la branche-tige.

Ensin. on répète les mêmes opérations tous les

Nous devons faire observer que le bourgeon qui a été choisi pour faire la continuation de la tige peut n'être pas toujours place assez près de sa section pour qu'il ne reste pas un chicot au dessus de la branchetige. Dans ce cas, on rabat le chicot le plus près possible de cotte branche aussitôt qu'elle a acquis assez de grosseur pour en convrir la plaie avec son écorce, et lorsque l'opération a été bien faite, au bout de deux ou trois ans, on ne reconnaît plus la place où elle existait.

Par ces procédés, les branches ne sont jamais essez fortes pour former de grandes plaies; elles su cicatrisent aixément et sont bientôt recouvertes par l'é-

Depuis six jusqu'à quinze ans de plantation, il faut laisser aux arbres isolés, on les émondant, autant de hantour de tete que de longueur de tronc, c'est le véritable moyen de procurer de belles proportions à lour sont malsaines. tige. Au delà de cet age, on peut les émonder jusqu'aux deux tiers de leur hanteur totale, mais jamais plus haut, parce qu'alors l'abondance de la sève tourmente la tigo, et lai fait prendre des formes bizarres qui on diminuent beaucoup la valeur.

Les nœuds des branches on des chicots que l'on supprime on émondant les arbres doivent être rasés bien uniment sur la tige, sans aucun éclat ni protubéranco. Les plaies en seront plus larges; mais el es sont plus aisement et plus promptement recouvertes par l'écorce que lorsque l'opération n'est pas faite avec ce soin

particulier.

L'émondage des arbres isolés peut se faire sans inconvenient sur les bois durs commo sur les bois blancs. Cependant il faut convenir qu'à l'exception de l'orme, qui à tout age a la propriété particulière de recouvrir les plaies qu'on lui fuit lorsqu'elles sont parées, les nutres essences de bois durs no se prétent pas ans-

les époques des émondages sont trop reculées, ils deviennent funestes à ces arbres. Mais lorsque leur tige a été bien formée dans le principe, et qu'on les émonde au plus tard tous les quatre ou cinq ans, on pout sans inconvénient en continuer l'émondage périodique jusqu'à l'age de trente ou quarante uns. Alors ils ont déjà acquis une tigo beaucoup plus élevée que coux do même ossence que l'on aurait abandonnés à

Quant aux arbres en massifs, tels que les futaies sur vigourouses, on les écourterait un peu on évantail. Itaillis, on ne doit jamais se permettre de les émonder, Pandant la troisième année, on supprime le plus parce que les branches en sont trop anciennes et l'épromptoment possible, et à rez tige, les chicots des corce trop dure pour que les plaies de l'émondage puissent jamais se cicatriser et se recouvrir.

> Lieux dans lesquels on peut planter des arbres, et précautions à prendre pour le succès ulterieur de ces planta-

10. Le long des chemins vicinaux.

Les arbres doivent être placés sur le revers d'un fossé d'eau moins trois pieds de largeur, afia d'y être préservés du choc des voitures, et même des premières atteintes des bestiaux.

Jusqu'à l'ôge d'environ trente ans, les racines et l'ombrage de ces arbres n'occasionneront aucun tort sonsible aux récoltes voisines; mais à comptor de cotto epoque, il augmento dans une progression ra-Lido. On parvient à le diminuer beaucoup en isolant aussi les arbres du côté des terres en culture par un contre-fossé d'un pied de largeur, que l'on rafraîchit exactement tous les trois ou quatre uns, et en émondant les arbres aux mêmes époques.

Dans quelques localités, au lieu, de contre fossés, on some, le long des plantations, des fourrages artificiels qui produïsent à peu près le même effet, celui d'arrêter l'allongement des racinos des arbres.

20. Sur les bords des rivières et des ruisseaux non

navigables.

Pour que les plantations d'arbres poissent prospérer dans ces lieux, il faut que les rives des cours d'enux soient disporées de manière que dans les débacles les glaces no puissent pas les endommager.

Autour des mares, des étangs, sur les bords des marais tourboux, sur les marais non tourboux, et géneralement sur toutes les places fraiches et humides qui n'offrent aucan produit et dont les émanations

40. Autour des prairies oncloses, lorsqu'elles ont une certaine étendue.

50. Sur les grandes routes. Dans ce dernier cas, il faut observer les mêmes conditions que pour la plantation des arbres le long des chemins vicinaux.—(A suivre.)

L'influence de la lumière et de l'embre sur les végétaux.

L'influence de la lumière est si puissante sur les végetaux, que, quoiqu'ils en soieut prives pendant la moitie on au moins le tiers de leur vie, à raison des alternatives du jour et de la nuit, ils s'étiolent et finissent par mourir lorsqu'on les met dans l'impossibilité d'en jouir par le transport et leur séjour dans un liou où che ne pénètre pus.

Une diminution de lumière longtemps prolongée et; si bien aux émondages périodiques, et même que si encore plus, habituelle, doit produire sur les plantes

une partie plus ou moins grande des effets de l'obscu- assez d'air : il ne faut pas, pour la même raison, serité; aussi celles qui se trouvent dans ce cas, sontelles moins colorées, moins odorantes, moins savoureuses, plus aqueusos, plus allongées relativement à leur grosseur, dans toutes leurs parties; aussi leurs fleurs sont-elles moins nombreuses, avortent-elles plus souvent, et leurs fruits sont ils plus petits et plus tardifs.

Ces résultats, qui sont chaque jour des milliers, même des millions de fois sous les yeux des cultivateurs, dont ils sont si souvent les victimes, devraient les engager à ne point faire des semis et des plantations à l'ombre des arbres, à ne point semer trop dru ou trop rapproché, à ne point mélanger de petites et de grandes plantes, des plantes d'une végétation hative et d'une végêtation tardive, dans le même semis chères, et les autres d'un entration perpetuel. ou dans la même plantation, etc; malgré cela ils le font avec connaissance.

Cependant il est des cas où on est obligé de planter les chaleurs du jour. à l'ombre, maigré les inconvénients qui en résultent; le plus commun de ces cas est celui où il est question pots renversés, des paniers ou clochettes faits exprés. de remplacer les arbres morts d'un quinconce, de regarnir les vides d'un massif, etc. Il est tel verger où, depuis cinquante ans, on plante dans cette intention, et toujours sans succès. Pour arriver complètement et rapidement au but, il n'y a pas d'autre moyen que de renouveler la plantation, ou de l'éclaireir de manière que les arbres aient toute la lumière nécessaire. Si l'on persiste à vouloir remplacer ou regarnir, il faut 📤 substituer une espèce d'arbre de genre et même de famille différente, afin que les obstacles à la réussite produits par le défaut de lumière ne se combinent pas à coux non moins grands de l'appauvrissement

Cependant il est des terrains, tels que coux qui sont sablonneux ou secs, ou argileux, et exposés à tous les feux du soleil du midi, pour les productions desquols l'ombre est un bien, parce qu'elle diminue leur température, et empêche la trop prompte évaporation de l'humidité qu'ils contiennent, humidité sans laquelle il ne peut y avoir de belle végétation.

Copendant il est des plantes qui, par leur nature, ne peuvent vivre lorsqu'elles sont constamment frappées des rayons du soleil, et pour qui une ombre continuelle, ou sculement pendant les chaleurs de l'été, Influence des plantes et de la nourriture sur la quaest indispensable. Le semis des graines fines, dont le plant ne doit avoir qu'une ou deux lignes de longueur de racines pendant les premiers mois de son existence, scrait immanquablement desséché, à moins qu'on ne l'arrosat plusieurs fois par jour, si on ne le faisait pas à l'ombre ou si on ne l'ombrageait pas: de là l'importance, dans les pépinières, des abris: mobiles ou autrement.

Les plantes herbacées, qu'on transplante à l'époque des chalours de l'été, ont besoin d'être ombragées pendant quelques jours, afin que l'évaporation qui se fait par leurs fouilles soit diminuée autant que possible, et toujours proportionnée à la petite quantité de sève qu'elles peuvent tirer de la terre, ou des arrosements, par leurs racines.

On emploie, dans les pépinières bien montées, plu sieurs moyens artificiels pour donner de l'ombre aux semis on aux plantations qui en demandent.

10. Les murs exposés au nord. Il ne faut pas qu'ils

mer ou planter trop près de leur buse, et s'ils sont nouveaux, à cause des émunations du platre ou de la chaux. A ce moyen, trop coûteux, on peut substituer les suivants:

20. Employer des rideaux d'arbres qui poussent peu de racines. On place ces arbres à un pied et on les arrête à huit ou dix pieds; lorsqu'ils deviennent trop vieux pour cot objet, c'est-s-dire tous les huit à dix ans, on les remplace. L'important est qu'ils ecient bien garnis du pied; ce genre d'abri a, sur le mur, l'avantage de laisser passer l'air et quelques rayons de soleil, co qui fait souvent du bien.

30. Les palissades en bois, en paille, en roseau. Elles sont excellentes; mais les premières sont fort

40. Les paillassons. On les place le plus souvent horizontalement et momentanément, c'est à dire pendant

50. Des branches d'arbres, de larges feuilles, des

Les arbres résineux, dans leur promière jeunesse, et la plus grande partie des arbustes de terre de bruyère, pondant toute leur vie, sont en général les articles de la culture à qui l'embre est nécessaire; ce sont surtout les châssis, qui demandent à être défendus du feu brûlant des rayons solaires, c'est à dire ombragés depuis dix heures in matin jusqu'à trois après midi, terme moyen. Des puillassons, encore mieux des toiles, y sont employes; un jour d'oubli peut faire perdre le somis le plus précieux, les boutures, les repiquages auxquels en met le plus d'intérêt, parce que non sculement le soleil agit sur les plantes même, mais encore sur le terrain de la couche, dont il augmente considérablement la chaleur, et d'où il déguge des gaz délétères.

Il résulte des observations que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, que tantôt l'ombre est nuisible aux productions de la culture, tantôt elle leur est utile; l'expérience indiquera toujours le cas, il suffit de bien observer la marche de la végétation.

lité du lait et de ses produits.

Aux quelques remarques publiées, la semaine dernière, sous le titre ci dessus, nous ajoutens les suivantes que M. S. M. Barre vient de publier dans Le Nouvelliste do Québec:

Lo " son de ble " a l'effet de produire un lait riche et dense et un beurre d'une couleur foncée, solide, d'une texture ferme et d'une bonne savour. En général, il n'y a pas de moilleure nourriture que le son de blé et le blé d'inde.

Le son de sarrazin augmente la lactation, mais produit un bourro mou, graissoux et d'une savour désugréable. Les rebuts de brasseries, de fabriques d'empois, produisent le même effet.

La "farino de bió d'inde" (mui-) est très propre à la production du bourre; mais quelquefois olle diminue la production du lait.

Un mélange d'avoine, d'orge, de seigle et de blésoient trop élevés, parce que les plants n'auraient pas d'inde, en quantités égales, forme une nourriture

exocliente pour la qualité du beurre, mais prise à l'excès, il paraîtrait que l'avoine produit des difficultés dans le battage.

Les tourteaux de "graines de coton " ont un effet excellent sur la qualité du beurro, mais leur emploi doit être restreint. Ils produirgient, paraît-il, la constipation des vaches.

Les tourteaux de "graine de lin" donnent une savour désagréable au bourre et en même temps une mauvaise couleur.

Les " navets" font produire beaucoup de lait, mais peu do beurro et d'une mauvaise saveur......

Lo Rye Grass, herte anglaiso, un bourre très ferme, et cette qualité est très recherchée au Danemark et même en Normandie (France).

sur des herbages sees, c'est-à dire contenant une faible . proportion de matières huileuses.

L'herbe de juin " pou pratensis" (puturin des prés), fameuse herbe de Kentucky, est très estimée par les Américains pour la production du beurre.

Respectons les oiseaux.

Avant doux mois, nous verrons revenir dans nos forêts, dans nos jardins et vergers ces nombroux oiseaux qui vionnent nous égayer par leur chant mélodieux: auxiliaires de l'homme, ils continueront à le protéger contre la multiplication des insectes et des vers qui s'attaquent à nos récoltes. Ils s'acquittent de cette tácho avec uno ponctuatité qui no s'est jamais démentie, un courage et une ardeur qu'en n'aurait pas cru trouver dans des êtres si faibles pour la plupart.

Malheureusement nous lour rendons le change d'une triste manière, en les traitant en ennemis, leur fai sant une chasse à mort. Ne sait-on pas que la chasse aux oiseaux a jour conséquence faneste de favoriser les ravages des chenilles dans nos bois et nos jardins. Il serait bien temps de mettre un terme à cet abus.

Si nous voulons la conservation des fruits de nos jardins et de nos vergers, ne détruisons pas les oiseaux insectivores; leur existence assure soule la dostruction des chenities; l'homme n'est qu'un auxiliaire bien faible pour la chasse aux insectes, ii ne possède ni la perfection des sens ni les instincts qui poussent l'oiseau, à toute heure du jour, à s'emparer des enne mis de nos récoltes; il n'en peut détruire qu'un potit nombre, et encore son insouciance lutte t elle souvent contre son propre intérêt qu'il ignere, et contre la loi qui défend la destruction des oiseaux insectivores, a certaines époques de l'année Avec les petits oiseaux, nous conserverons les fruits de nos jardins, nourriture du riche et du pauvre.

Choses et autres.

Les Orgues "Dominion" à l'étranger.—En octobre 1882, la Compagnies d'Orgue et de Pianos "DOMINION," recevait la lettre suivante, qui avait été adressée à ses agente, en Augleterre:

Derby, Angleterre, 11 octobre 1882.

MM. FORSYTH BROS.,

Agents de la Compagnie d'Orgues et de Pianos " Dominion. "

Messieurs,-J'ai été excessivement occupé pendant la se-

rais scrit plus tôt touchant l'orgue que vous avez consenti à envoyer ici pour y être exposé. Lorsque votre voyageur était ici. je lui dis que Chappell, de Londres, allait m'envoyer le le plus grand orgue que fabriquent Clough & Warren, que Metzler m'adressait un Masson & Hamlin, de grande dimension, la compagnie d'orgues de Bell (de Guelph), un instru-ment du plus grand modèle, et la compagnie américaine d'orgues de Smith, un très grand modèle également. Comme je désirais que l'exposition fut aussi complète et décisive que possible, j'ajoutai que vous consentiriez peut-être à envoyer un instrument représentant l'excellence de votre fabrique anx mêmes conditions, c'est-à-dire, contre paiement par moi du fret d'aller et retour. Je suis contraint par la vérité de vous dire que, quoique les orgues que je viens de nommer fussent, des instruments très bons, tous ceux qui essayèrent et exami-neront les orgnes exposés, et le nombre des appréciateurs fut considérable, ont été de l'opinion que l'orgue du "DOMINION' était certainement le meilleur et qu'en prix (Le Clough & ême en Normandie (Franco).

On croit que les bourres de conserves sont produits r des herbages sees, c'est-à dire contenant une faible opportion de matières huileuses.

L'herba de isiu " con pratensis" (paturin des prés). dra rapidement et amènera de nombreuses affaires dans cetto spécialité d'instruments.

> L'exposition est maintenant terminée, l'orgue fait très bel effet où je l'ai placé et je suis si sur qu'il amenera tant de ventes que j'ai peine à m'en séparer, et en définitive je me suis décidé à le garder.

Votre tout dévoué,

EDGAR HORNE.

Cette communication n'est qu'un échantillon des lettres nombreuses que la Compagnie reçoit constamment de toutes les parties du monde; et parvenant à la Compagnie, sans soli-citations de sa part, elle la certitude que le "DOMINION" est le meilleur lustrument de ce genre dans le monde entier.

Le dépôt général de ces Orgues est chez M. L. E. N. Pratte à Montréal.

La vente des produits agricoles.—Nons avons souvent attiré l'attention des cultivateurs sur la nécessité de veudre leurs produits agricoles quand le temps de la vente est arrivé et que les prix offerts leur paraissent raisonnables, car outre la détérioration des produits, il y a la diminution dans le poids et le risque de les vendre plus tard que la moitié du prix qu'en aurait pu obtenir auparavant. A l'henre qu'il est un tiers des cultivatours n'ont pas venda leur beurre; l'antonne dernier ils auraient pu obtouir 15 cents par livre de leur beurre, et au-jourd hui c'est à peine s'ils peuvent obtouir 13 cts par livre de ce même beurre. Il en cet aiusi des pommes de terre que l'on refusait de vendre 40 ets le minot, l'automne dernier.

Nous lisons à ce sujet dans le Moniteur du Commerce :

Les cultivateurs commencent à reconnaître que nous avions raison lorsque nous les engagions à vendre leurs pommes de terre aussi promptement que possible: les prix de ce jour sont de beaucoup plus faibles que ceux du commencement de la saison, et les cultivateurs craignant de perdre complètement leurs réserves font anjourd'hur les concessions qu'ils auraient da faire il y a longtemps. Un lot de quelques centuines de sacs de reses hatives a 6t6 offert à 70e le sac, alors qu'il y a deux mois le propriétaire en aurait refusé 80 à 85. L'expertation vers New York ne pout être faite en ce moment qu'au prix à Montreal, de 30 à 35c le sac : quant à celle pour Chicago, it ne pent en être question, attendu que le prix que l'on pourrait obtenir couvrirait à peine le fret et les droits de douane."

- D'après le recencement de 1830 il y a 7,670,493 de personnes employées dans les trivaux agricoles aux Etats-Unis, et exploitent 4,005,307 fermes valant \$10,167,096,976. Ce chiffre montre de quelle valeur sout les habitants des fermes nou seulement comme productours de la richesse, mais comme consommateurs des produits des manufactures. Ainsi, d'après ce même recensement, les instruments aratoires et les muchines achetés par cette population s'élevaient à \$406,520,005, somme qui est sortie nécessuirement de la poche des fermiers pour eutrer dans celle des fabricants et des ouvriers qui produisent ce genre d'outils. Les marchands d'engrais ont reen \$28,586,397 on 1876. Ces chiffres donneront que haute idée de l'importance maine du congrès ecclésiastique à l'exposition ou je vous au- de la population de cultivateurs comme consemnatrice.

RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les cheveux.

(Suite).

Lavement vermifuge, ou contre les vers .- Prenez une bonne poi-gnée d'absinthe, faites bonillir dans treis pintes d'eau, et don-

Masticatoire (qui exclie l'appétit) stomachique.—Prenez deux gousses d'ail, écrasez-les, mettez-les dans deux on trois cuillerees de viuaigre dans lequel vous aurez fait fondre une bonne cuillerée à café de sel marin ou de table, ousuite trempez en un linge, dont vons entourerez un filet, et que vons mettrez dans la bonche de l'animal.

Masticatoire stimulant.—Prenez semence de moutarde, de poivre, à la dose d'un dé à coudre; concassez le tout, enveloppez en un filet avec un linge, trempez le dans le vinaigre, et mettez le à la tête du cheval. Ce remède convient dans le grand engorgement des glandes salivaires dessous la mâchoire on aux avives, accompagné de rougeur des yeux.

L'ACTE DES LICENCES

POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1883.

A VIS est par le présent donné que les Messieurs dont les noms suivent out respectivement demandé une licence on vertu du susdit Acte, savoir :

M. Germain Lévêque, licence d'hôtel, pour tenir un établis-sement à son domicile, près de l'église de Ste Anne de la Poca-

M. F. H. Proulx, licence de magasin, pour faire commerce à son domicile, 2 Ste Anne susdite;

M. Auguste Lord, licence de magasin, pour faire commerce à son domicile, à St Pacôme;

M. Léon Roy, liceuce de magasin, pour faire commerce à son domicile, à St Paschal;

M. D. Hatton, licence de magasin, pour faire commerce à environ dix arpents au Nord-Ouest de l'église de St Paschal; M. N. McNeil, licence de magasin, pour faire commerce à son domicile, à St Paschal;

M. Le Messier, licence de magasin, pour faire commerce à son domicile, au village de Kamourasku.

ALFRED POTVIN.

Inspecteur des licences pour le comté de Kamouraska.

Ste Anne de la Pocatière, ? 11 mars 1884. 13 mars 1884.

PROVINCE DE QUÉBEC Arrondissement des Licences de Témiscouats.

L'ACTE DES LICENCES

POUR LA VENTE DES LIQUEURS, 1888.

A VIS est par le présent donné que les personnes suivantes ont demandé chacune une licence pour la vente des liqueurs dans les endroits désignés plus bas on regard de leurs noms, savoir

Talbot & Girard, licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel,—Rue de la Côte, Fraserville;
Charles Bergovin & Cie., licence de magasin, pour vendre dans leur magasin actuel,—Chemin au Sault, Fraserville;

Charles F. Bouchard; licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel,—Rue de la Côte, Fraserville;

David St Pierre, licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel,—Rue de la Côte, Fraserville;

Constant de la Pierre, licence de magasin, pour vendre dans son magasin actuel,—Rue de la Côte, Traserville;

George & J. St Pierre, liconce de magasin, pour vendre dans leur mugasin actuel,—Au pued de la Côte, Fraserville;

Joseph Deslauriers, licence d'hôtel, pour son établissement petuel,—Près le Bureau de Poste, Fraserville;

Octave Talbot, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,-Ancien hôtel Larochelle, Fraserville;

Michel Chenard, licence de magasin, pour son établissement

actuel,—An sud du pont Noir, Fraserville;
Jacques Garant, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—An sud du pont Noir, Fraserville;

Joseph Michaud, licence de magazin, pour son établissement actuel.-Rue Lafontaine, Frascrville;

Simon Labric, licence do magasin, pour son établissement actuel,—A l'extrémité Ouest du village, Isle-Verte;

Thomas Onellet, licence de magasin, pour son établissement actuel, - Près le Burean d'enrégistrement, Isle-Verte;

Elzear Marceau, licence de magasin, pour son établissement actuel,—Au coin de la route, Isle-Verte;

Joseph A. Fontaine, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,—Près la gare de l'Intercolonial, Fraserville;

Nazaire Lemieux, licence d'hôtel, pour son établissement actuel,- Piès la gare de l'Intercolouial, Fraserville;

Jérémie Rigny, licence d'hôtel, pour le St Lawrence Hall, Village de Cacouna; '
Zéphirin Ouellet, licence d'hôtel, pour son établissement ac-

tuel,-A la Pointe, Frascrville;

David Derr, licence de magasin, pour son établissement ac-

thei,—Trois. Pistoles, près de l'église; Charles Bélanger, licence de magasin, pour son établisse-ment actuel,—Trois-Pistoles, près de l'église;

Gauvin & Mailloux, licence de magasin, pour leur magasin à être bâti,—Coin des rues Iberville et de l'école, Frascrville; Alexis Lebran, licence de magasin, pour son établissement

actuel.—Rue Fraser, Fraserville;
Méthot & St Jorre, licence de magasin, rour leur établissement actuel.—Coin des rues de la Côre et Fraser, Fraserville; ment actuel,—Coin des rues de la Côre et Fraser, Fraserville; Damiens & Frère, licence de magasin, pour leur établissement actuel,—Coin des rues de l'école et d'Iberville, Fraser-

Ernest Onellet, licence de magasin, pour un magasin qu'ul so propose de louer,-ine de la Côte, Fraserville;

David Déry, licence d'hôtel, pour son établissement actuel, Trois-Pistoles, près de l'église ;

Léonard Pelletier, licence de magasin, pour son ancien magasiu,-Village de Cacouna.

> L. V. DUMAIS. Inspecteur on chef.

Fraserville, 10 mars 1884. 13 mars 1884.

FIL DE FER POUR CLOTURE.

20 Tonneaux do vieux Grément de Bâtiments, en fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour cloture. A vendro à bon marché par

> J. & W. REID. 985 et 100, ruo St Paul, Québec.

13 mare 1834.

ACTE DES LICENCES Pour la vente de liqueurs. 1863

A VIS PUBLIC est par le présent donné le que vingt-hui-tième jour de MARS prochain, à dix houres de l'avant-midi, au Bureau d'enrégisirement, au VILLAGE DE KAMOU-RASKA, il so tiendra uno assemblée du Bureau des Commissaires des licences pour l'arrondissement du comté de Kamouraska, aux fins de décider sur le mérite des requêtes à lui sou-mises selon les dispositions de "l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1853."

Donné sons mon seing, à Ste Anne de la Pocatière, ce vingtcinquidme jour de Février 1884. 🔠 🚟 🥕 🥕

ALFRED POTVIN.

Inspecteur des licences pour le comté de Kamouraska, 28 ferrier 1884,

ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION"

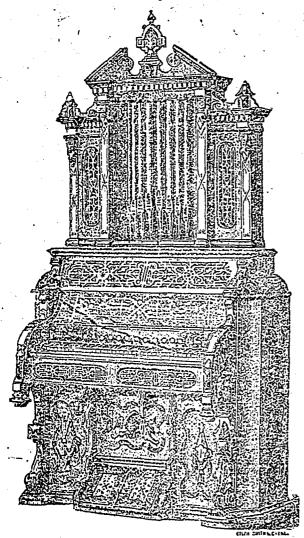
FABRIQUÉS À

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapolles, Eglises et Salons. ...

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties da monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partent ailleurs en égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demando.—Prix de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujeurs en magasin. S'adressor à

L. E. N. PRATTE

No. 280, Ruo Notre-Dame, Montréal

Péphi Générai des Orgues " DOMINION."

L'ACTE DES LICENCES

POUR LA VENTE DE LIQUEURS, 1383.

A VIS est par le présent donné, que LUNDI, 31 Mars procha chain, a DIX heures du matin, il y aura au Palais de Justice du District de Kamouraska, en la ville de Frascrville, une assemblée du Barcan des Commissaires de Licences pour l'arrondissement de l'émiscouata, aux fins de délibérer sur les demaudes de certificats pour les licences que l'Acte précité l'antorise à accorder.

Par ordre du Bureau,

L. V. DUMAIS, Inspecteur en chef.

Frasorville, 25 février 1884. 28 février 1884.

AVIS

VIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour obtenir l'incorporation d'une compagnie intitulée "La Compagnie d'Aqueduc de Fraserville," avec pouvoir de construire un on des aqueducs dans et pour la ville de Fraserville, d'acquérir et posséder des biers membles et immenbles dans et auprès d'iocile, d'exproprier, enfin d'obtenir tous les droits nécessaires et ordinaires en parcil cas.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat.

Frascrville, 9 février 1884

TERRE A VENDRE OU A LOUER.

NE superbe terre à vendre en à louer, située au premier rang de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, de ciuq arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, avec magnifiques bâtisses dessus construites.

Conditions très avantageuses.—S'adresser à

J. A. FRASER.

Département de l'Agriculture, OTTAWA, Ont.

6 mars 1854.

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.
Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraislers.
Erables argentées, Erables Negundo (à Gigudro) §3, §10, §15 lo 100.—Peupliers argentés.

Maronniers, Ormes, Chones, Arbustes de jardins, etc., etc. Spécialités par la malle: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz-25 Pommiers, grefiés cet hiver, assortis, \$1:

Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chènes \$1 la doz. Ormes \$2 la doz.

Timbree de posto acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre. Bié de Semence, à barbe, "Manitoba & Minnesota," bié le plus hátif, \$4.20 le sac.

Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.

Echantiilon de Blé & Patates par malle, 5 ets chaque. Chàvres, \$10 la paire.

Adresses à

AUGUSTE DUPUIS.

Village des Aulnaica, Comté L'Islot P. Q.